



Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs
Membre de l'UECNA

Rencontre ACNUSA - membres de la CCE d'Orly

Le 9 décembre 2014 Maison de l'Environnement d'Orly

TEXTE LU EN SÉANCE

" Monsieur Victor Haïm, actuel président de l'ACNUSA, autorité chargée d'assurer l'équilibre entre les intérêts et la santé des populations survolées d'une part et les intérêts du transport aérien d'autre part,

vous avez failli à votre mission.

Monsieur Victor Haïm a pris des positions qui vont à l'encontre de l'intérêt et de la santé des populations survolées ; il a également multiplié les déclarations favorables au développement inconditionnel du transport aérien ; enfin, il a refusé de prendre en compte les effets néfastes des pollutions sonores et atmosphériques sur les riverains d'aéroports.

En conséquence, la grande majorité des associations membres de l'UFCNA a décidé de mettre fin à la collaboration avec le président de l'ACNUSA dont l'action avait pourtant, pendant dix ans, assuré un certain équilibre entre les parties concernées.

D'autres associations peuvent librement rejoindre l'UFCNA dans cette décision. "

Associations signataires :

**ALERTE NUISANCES AERIENNES, ENE, ACNAB, AVEVY, OYE349;
FCNA, ELAN-SE, ABCNA, I-CARE, ADSVJ, ASEOR, ELAN, EOLE, NARN91**